



ORDRE DU JOUR

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018
3. Affectation du résultat et fixation du dividende
4. Renouvellement du mandat du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire
5. Renouvellement du mandat du cabinet Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire
6. Nomination de Monsieur Patrice Morot en qualité de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit
7. Nomination de Monsieur Gilles Magnan en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Mazars

ORDRE DU JOUR

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

8. Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
9. Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de M. Leonardo Del Vecchio, Président-Directeur Général, relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son mandat social
10. Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de M. Hubert Sagnières, Vice-Président-Directeur Général délégué, relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son contrat de travail suspendu
11. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Leonardo Del Vecchio, (Président-Directeur-Général, à compter du 1^{er} octobre 2018)
12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Hubert Sagnières (Vice-Président-Directeur-Général Délégué à compter du 1^{er} octobre 2018, et Président du Conseil d'administration et Directeur Général du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} octobre 2018)
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Laurent Vacherot (Directeur Général Délégué jusqu'au 1^{er} octobre 2018)
14. Approbation de la politique de rémunérations applicable aux dirigeants mandataires sociaux.

ORDRE DU JOUR

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription (dans la limite de 0,5 % du capital social)
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (dans la limite de 5 % du capital social)
17. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes.

ORDRE DU JOUR

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE


2 résolutions complémentaires inscrites à l'ordre du jour à la demande d'actionnaires

Résolution A : Nomination de Madame Wendy Evrard Lane en qualité d'administratrice

Résolution B : Nomination de Monsieur Jesper Brandgaard en qualité d'administrateur

Suite des résolutions inscrites à l'ordre du jour à la demande d'actionnaires

18. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales



RÉSULTATS ESSILORLUXOTTICA 2018 : CROISSANCE, RENTABILITÉ ET TRÉSORERIE SOLIDES

Hilary HALPER & Stefano GRASSI

DES RÉSULTATS SOLIDES

Résultats 2018

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PRO FORMA HORS EFFET DE CHANGE

+ 3,2 %

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
PRO FORMA AJUSTÉ

15,9 % du CA

DETTE NETTE/ EBITDA AJUSTÉ

~ 0,6x

DIVIDENDE PROPOSÉ

2,04 € par action

CHIFFRE D'AFFAIRE PRO FORMA + 3,2 % HORS CHANGE

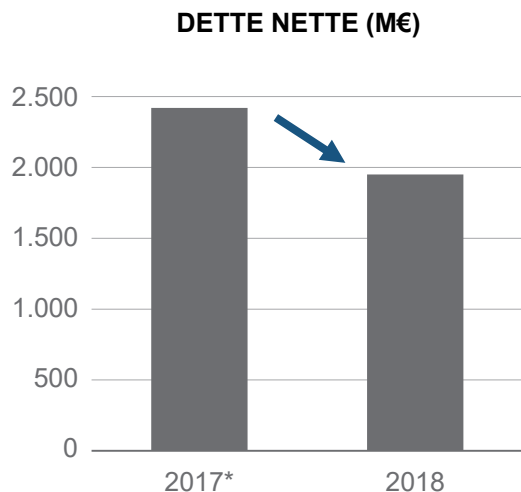
En millions d'euros	FY 2018	FY 2017	Variation à taux de change constants	Effet de change	Variation publiée
Amérique du nord	8 400	8 556	+ 2,6 %	- 4,4 %	- 1,8 %
Europe	4 040	4 063	+ 1,3 %	- 1,9 %	- 0,6 %
Asie, Océanie et Afrique	2 691	2 638	+ 6,6 %	- 4,6 %	+ 2,0 %
Amérique latine	1 028	1 092	+ 6,5 %	- 12,4 %	- 5,9 %
TOTAL	16 160	16 349	+ 3,2 %	- 4,4 %	- 1,2 %

COMPTE DE RÉSULTATS PRO FORMA AJUSTÉ

En millions d'euros	2017 pro forma ajusté	2018 pro forma ajusté	Variation publiée	Variation à taux de change constants
Chiffre d'affaires	16 349	16 160	- 1,2 %	+ 3,2 %
Marge brute	10 314	10 172		
<i>En % du CA</i>	63,1 %	62,9 %		
Total charges opérationnelles	- 7 611	- 7 600		
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 703	2 572	- 4,8 %	+ 1,2 %
<i>En % du CA</i>	16,5 %	15,9 %		
Coût de l'endettement financier net	- 108	- 95		
RÉSULTAT AVANT IMPOTS	2 582	2 466		
Impôt sur les résultats	678	595		
RÉSULTAT NET	1 904	1 871	- 1,7 %	
<i>En % du CA</i>	11,6 %	11,6 %		

UNE FORTE FLEXIBILITÉ FINANCIÈRE

DÉSENDETTEMENT RAPIDE EN 2018



RETRAIT DE LA COTE DE LUXOTTICA RÉUSSI

Part d'EssilorLuxottica dans Luxottica:

- Après l'apport : 63,7 %
- Après l'offre initiale en actions : 93,3 %
- Après la période de rachat : 97,5 %
- Après la période de retrait : 100 %
- Retrait de la cote de Milan le 5 mars

Contrepartie en espèce après l'offre publique d'échange : 641 millions d'euros

Participation de Delfin dans EssilorLuxottica : ~ 32 %

* Somme de la dette nette d'Essilor et de celle de Luxottica au 31 décembre 2018, respectivement 1 661 millions d'euros et 740 millions d'euros.

2019 DÉMARRE BIEN

Augmentation de 7,5 % du chiffre d'affaires au premier trimestre, dont 3,7 % à taux de change constants

Progression soutenue des activités verres et instruments optiques d'Essilor et retail de Luxottica

Lancement réussi des nouvelles collections et commercialisation de nombreux produits innovant

Activation des synergies

Objectifs annuels confirmés



OBJECTIFS 2019 CONFIRMÉS

SYNERGIES COMPRISES, À TAUX DE CHANGE CONSTANT

**CROISSANCE DU CHIFFRE
D'AFFAIRES**

+ 3,5 - 5 %

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

0,8 - 1,2 fois la croissance du CA

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

1 - 1,5 fois la croissance du CA



CONSTRUIRE ESSILORLUXOTTICA

Éric LEONARD & Pierluigi LONGO

CONSTRUIRE LE NOUVEAU GROUPE ESSILORLUXOTTICA

Les processus et l'organisation de l'intégration sont en place

Les objectifs de synergies (revenus et coûts) sont confirmés

20+ projets d'intégration prioritaires ont été lancés

Les « fondations » du succès du groupe à plus long terme en cours de développement

**NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE
POUR CONSTRUIRE SUR LE LONG TERME LA RÉUSSITE DE NOTRE NOUVEAU GROUPE**

LES PROCESSUS ET L'ORGANISATION DE L'INTÉGRATION EN PLACE

	Objectifs	Cadence
Comité d'intégration	<ul style="list-style-type: none">• Formuler les orientations stratégiques• Prendre des décisions sur les propositions préparées par les responsables des axes de travail et l'équipe IMO	<ul style="list-style-type: none">• Tous les 15 jours
Equipe de gestion de l'intégration (IMO)	<ul style="list-style-type: none">• Piloter l'intégration• Définir les priorités et suivre les progrès réalisés• Préparer les comités d'intégration	<ul style="list-style-type: none">• Chaque semaine
Responsables des axes de travail	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer des recommandations pour l'équipe IMO et pour le Comité d'intégration• Conduire les initiatives opérationnelles• Suivre l'avancement des axes de travail	<ul style="list-style-type: none">• En permanence

UN PROCESSUS D'INTÉGRATION SIMPLE ET EFFICACE POUR REMPLIR NOS OBJECTIFS

LES OBJECTIFS DE SYNERGIES SONT CONFIRMÉS

Synergies annuelles attendues
dans 3-5 ans (EBIT)

Synergies
sur les revenus

200 – 300 millions €

Synergies
sur les coûts

220 – 300 millions €

ACCÉLÉRATION DES SYNERGIES SUR LE LONG TERME

20+ PROJETS D'INTÉGRATION PRIORITAIRES ONT ÉTÉ LANCÉS

Offre
Montures + Verres

Produits et catégories
dans le retail E+L

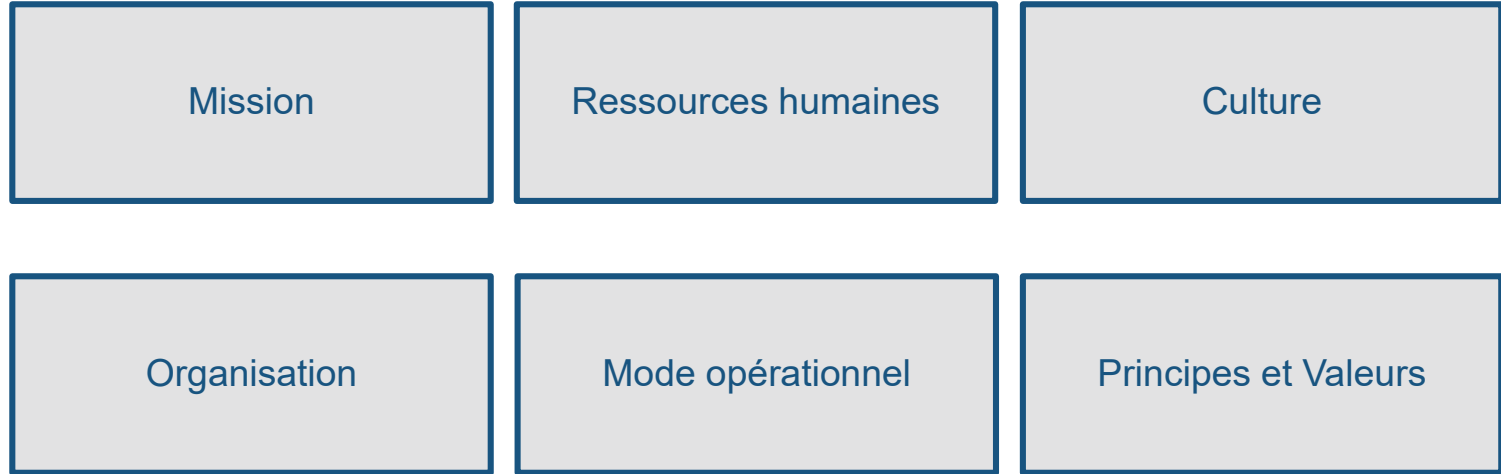
Ventes croisées
aux clients E+L

Améliorer
l'efficacité

Optimiser la chaîne
d'approvisionnement

Développer et transformer
le marché

LES FONDATIONS DU SUCCÈS À PLUS LONG TERME SONT EN COURS DE DÉVELOPPEMENT





UNE MISSION PUISSANTE AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

Jayanth BHUVARAGHAN

**MIEUX VOIR,
MIEUX ÊTRE
POUR PROFITER
PLEINEMENT
DE LA VIE**



IDÉALEMENT POSITIONNÉE POUR SATISFAIRE LES BESOINS CROISSANTS DU MARCHÉ



2 milliards

de porteurs, dont le style de vie et les besoins changent



2,5 milliards

de personnes souffrent d'une mauvaise vision, sans le savoir ou parce qu'elles n'ont pas accès à des soins visuels.



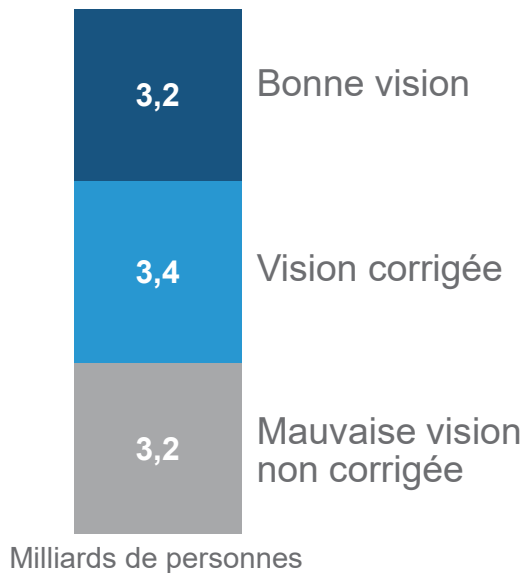
6 milliards

de personnes ne protègent pas leurs yeux (soleil, UV, lumière bleue).

6,6 milliards de personnes souffriront d'une mauvaise vision d'ici 2050

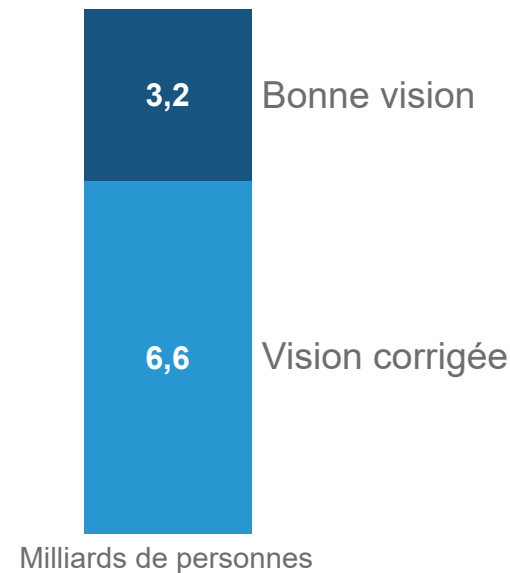
UNE RESPONSABILITÉ ET UNE OPPORTUNITÉ UNIQUES

Dans 30 ans...



Nos initiatives contribueront à éradiquer la mauvaise vision

- Stimuler l'innovation sur le marché
- Créer des points d'accès pour chacun, partout dans le monde
- Sensibiliser et mobiliser autour de la bonne vision



S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

Nous associons **les technologies de pointe dans les verres aux marques les plus appréciées** pour repousser les limites du possible

- Des produits innovants
- Des marques puissantes
- Une nouvelle expérience consommateur
- La création de partenariats locaux
- La mise en place de modèles d'économie inclusifs pour des marchés mal desservis

DE NOUVELLES FAÇONS D'ATTEINDRE LES 2,5 MILLIARDS DE PERSONNES QUI VIVENT AVEC UNE MAUVAISE VISION

Créer et préparer la nouvelle génération de consommateurs grâce à la sensibilisation et à un meilleur accès aux équipements visuels et aux lunettes

- A travers notre division 2.5 NVG, nous avons créé le plus grand réseau optique rural
- Eye Mitra, avec plus de 6 000 points de vente, est au service de plus de 200 millions de consommateurs potentiels
- Nous cultivons l'innovation et créons de nouveaux marchés à travers la digitalisation et des outils de réfraction, des produits et des modèles économiques à coûts moindres
- Nous agissons sur une plus grande échelle grâce à nos partenariats influents avec les secteurs public et privé

A travers notre mission, nous impulsons la croissance du marché et stimulons la valeur à long terme de l'entreprise

PHILANTHROPIE, SENSIBILISATION & PARTENARIATS



- Mobilisation de salariés volontaires
- 131 centres permanents de soins visuels, 1.420 cliniques de soins visuels à but philanthropique

- Mobilisation de professionnels de la vue
- Partenariats avec des gouvernements afin d'accroître notre impact

- Faire de la bonne vision une priorité mondiale

- Soutien à long terme pour des campagnes de sensibilisation aux dépistages visuels

- Partenaire fondateur de la coalition visant à éradiquer la mauvaise vision dans le Commonwealth à travers des actions philanthropiques et des modèles d'économie inclusifs

PHILANTHROPIE, SENSIBILISATION & PARTENARIATS



- Mobilisation de salariés volontaires
- 131 centres permanents de soins visuels, 1.420 cliniques de soins visuels à but philanthropique

- Mobilisation de professionnels de la vue
- Partenariats avec des gouvernements afin d'accroître notre impact

- Faire de la bonne vision une priorité mondiale

- Soutien à long terme pour des campagnes de sensibilisation aux dépistages visuels

- Partenaire fondateur de la coalition visant à éradiquer la mauvaise vision dans le Commonwealth à travers des actions philanthropiques et des modèles d'économie inclusifs

MIEUX VOIR, MIEUX ÊTRE POUR PROFITER PLEINEMENT DE LA VIE

- Un **lien fort** unissant toute l'entreprise et toutes ses parties prenantes
- **Permettre à chacun, partout dans le monde, d'améliorer sa vision tout en exprimant son style personnel**
- Renforce notre positionnement en tant qu'**entreprise unique, responsable et prospère**
- Nous permet de **donner une voix à la vision et de faire croître l'industrie de l'optique**

Nous travaillons pour **ÉRADIQUER LA MAUVAISE VISION**



RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Olivier PECOUX

RÉSOLUTIONS 11 À 14

Rémunérations au titre de 2018 Résolutions 11, 12 et 13 (une pour chaque Dirigeant)		Politique de rémunération pour 2019 Résolution 14 (même politique pour les 2 Dirigeants)	
Janvier-Septembre 2018	Octobre-Décembre 2018	Janvier-Mai 2019	Juin-Décembre 2019
H. Sagnières L. Vacherot	L. Del Vecchio H. Sagnières	L. Del Vecchio H. Sagnières	(Évolution gouvernance) L. Del Vecchio H. Sagnières

JANVIER – SEPTEMBRE 2018

	Fixe (A)	Variable (B)	Total (A+B)	Actions de performance
H. Sagnières	600 000 €	900 000 €	1 500 000 €	-
L. Vacherot	487 500 €	741 000 €	1 228 500 €	-

Objectifs de la rémunération variable atteints à 150 % pour Hubert Sagnières et 152 % pour Laurent Vacherot :

- Objectifs financiers : 140 %
- Objectifs spécifiques : 160 % et 170 %, respectivement pour H. Sagnières et L. Vacherot

OCTOBRE – DÉCEMBRE 2018

	Fixe (A)	Variable (B)	Total (A+B)	Actions de performance
L. Del Vecchio	287 500 €	215 625 €	503 125 €	50 000 actions (2 282 500 €)
H. Sagnières	287 500 €	284 625 €	572 125 €	50 000 actions (2 282 500 €)

Depuis le 1^{er} octobre 2018, rémunération monétaire annuelle :

- Salaire fixe de 1 150 000 € + variable cible égal à 100 % du fixe

Objectifs de la rémunération variable atteints à 75 % pour L. Del Vecchio et 99 % pour H. Sagnières :

- Objectifs financiers : 80 % et 128 % respectivement pour Luxottica et Essilor International
- Objectifs spécifiques : 70 %

AMENDEMENTS APPORTÉS À LA POLITIQUE

Rémunération variable :

Augmentation du poids des objectifs financiers de 50 % à 80 %

Réduction du plafond annuel d'actions de performance attribuables aux Dirigeants :
de 7 % à 3,5 % de l'attribution globale

Transparence accrue :

publication des panels de comparaison et des niveaux de rémunération

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : JANVIER – MAI 2019

	Fixe (A)	Variable cible (B)	Total (A+B)	Actions de performance
Base annuelle	1 150 000 €	1 150 000 €	2 300 000€	Pas d'attribution de janvier à mai 2019
5 mois	479 167 €	479 167 €	958 334 €	

Objectifs de variable (seront évalués début 2020) :

- BNPA EL retraité : 50 %
- Croissance EL : 30 %
- Objectifs spécifiques : 20 % (synergies 10 % ; alignement stratégique 10 %)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : JUIN – DÉCEMBRE 2019

	Fixe (A)	Variable cible (B)	Total (A+B)	Actions de performance
Base annuelle	1 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	40 000 actions au titre de l'année 2019
7 mois	583 333 €	583 333 €	1 166 666 €	

Objectifs de variable : identiques à ceux applicables pour janvier-mai

A l'avenir, les actions de performance ne pourront représenter plus de 60 % de la rémunération totale cible



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Daniel ESCUDEIRO

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CARACTÈRE ORDINAIRE

Rapport sur les comptes annuels

- 1^{ère} résolution : Approbation des comptes sociaux d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2018
- Pages 290 à 293 du Document de référence 2018
- « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice »

Rapport sur les comptes consolidés

- 2^{ème} résolution : Approbation des comptes consolidés du groupe EssilorLuxottica au 31 décembre 2018
- Pages 247 à 251 du Document de référence 2018
- « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation »

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CARACTÈRE ORDINAIRE

Rapport spécial sur les conventions réglementées

- Pages 154 à 159 du Document de référence 2018
- De nouvelles conventions et de nouveaux engagements ont été autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé
- Certaines conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs ont donné lieu à exécution au cours de l'exercice 2018
- Certaines conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice 2018

Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

- Pages 304 à 306 du Document de référence 2018
- Notre rapport n'appelle pas d'observation particulière de notre part

Rapport sur les informations financières pro forma

- Page 266 du Document de référence 2018
- Les informations financières pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétences à donner au Conseil d'administration à l'effet de :

15 ^{ème} résolution	Décider de l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription
16 ^{ème} résolution	Emettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Nos rapports sur ces différentes résolutions n'appellent pas d'observations particulières de notre part
- Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration



QUESTIONS & RÉPONSES

RÉSOLUTIONS



PREMIÈRE RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos
le 31 décembre 2018



DEUXIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos
le 31 décembre 2018

TROISIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat et fixation du dividende

Dividende / Action : 2,04 €

QUATRIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat du cabinet PricewaterhouseCoopers
Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire



CINQUIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat du cabinet Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire

SIXIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Patrice MOROT en qualité de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit

SEPTIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Gilles MAGNAN en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Mazars

HUITIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des conventions et engagements réglementés visés
aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

NEUVIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de :

M. Leonardo DEL VECCHIO, Président-Directeur Général, relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son mandat social

DIXIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de :

M. Hubert SAGNIÈRES, Vice-Président-Directeur Général délégué, relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son contrat de travail suspendu

ONZIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à :

M. Leonardo DEL VECCHIO

Président-Directeur-Général, à compter du 1^{er} octobre 2018

DOUXIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à :

M. Hubert SAGNIÈRES

Vice-Président-Directeur-Général Délégué à compter du 1^{er} octobre 2018, et Président du Conseil d'administration et Directeur Général du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} octobre 2018

TREIZIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à :

M. Laurent VACHEROT

Directeur Général Délégué jusqu'au 1^{er} octobre 2018



QUATORZIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunérations applicable
aux dirigeants mandataires sociaux

QUINZIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de **l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Plafond : 0,5 % du capital social

SEIZIÈME RÉSOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue **d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription**

Plafond : dans la limite de 5 % du capital social

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes



RÉSOLUTION A

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nomination de Madame Wendy EVRARD Lane en qualité
d'administratrice



RÉSOLUTION B

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Jesper BRANDGAARD en qualité
d'administrateur



DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

